

Râle des genêts

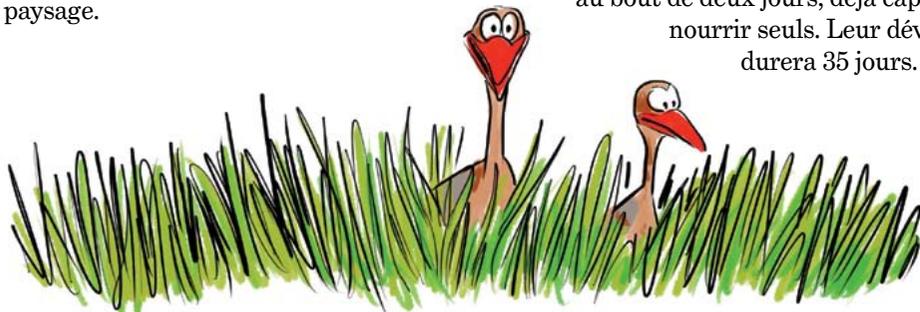
| | | | | | |
|---------|------------|----------|-------|--------|------------------|
| CLASSE | ORDRE | FAMILLE | GENRE | ESPÈCE | NOM SCIENTIFIQUE |
| Oiseaux | Gruiformes | Rallidés | Crex | crex | Crex crex |



Taille : 30 cm
Envergure : 42 - 53 cm
Poids : 135 - 200 g

Reproduction

Fin avril, les premiers mâles chanteurs marquent leur territoire la nuit, en poussant leur mytique « crex crex » pouvant porter à plus d'un kilomètre. Le Râle des genêts pond deux fois au cours de l'année : la première en mai et la seconde entre fin juin et mi-juillet. Le nid peut recueillir 6 à 14 œufs qui sont couvés pendant 20 jours. Les jeunes sont rapidement indépendants, et quittent le nid au bout de deux jours, déjà capables de se nourrir seuls. Leur développement durera 35 jours.



Habitat

Le Râle des genêts est très sélectif en terme d'habitat. Espèce migratrice entre l'Afrique et l'Europe, en France il occupe généralement les prairies humides traversées de ruisseaux, de fossés, parsemées de petites mares, avec un couvert végétal haut (60 cm). L'oiseau peut également se rencontrer dans des zones de marais où roseaux et saules dessinent le paysage.

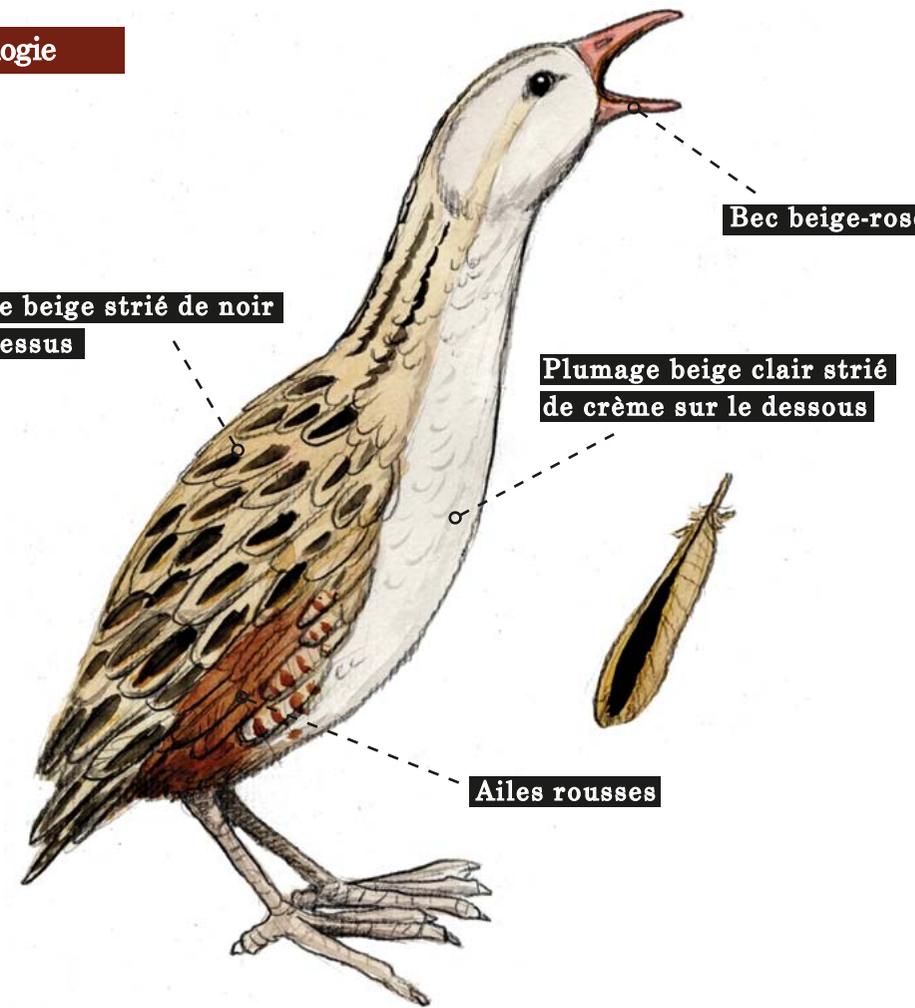
Morphologie

Plumage beige strié de noir sur le dessus

Plumage beige clair strié de crème sur le dessous

Bec beige-rosé

Ailes rouges



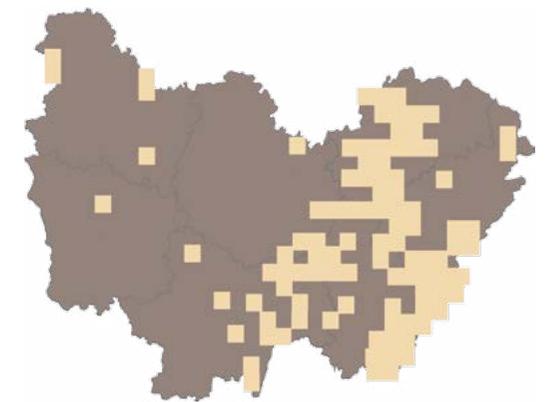
Régime alimentaire

Oiseau granivore, le Râle des genêts se nourrit également de petits insectes et de leurs larves. Il affectionne toutes sortes d'invertébrés comme les limaces, escargots, araignées, mille-pattes et vers de terre.

Relation avec l'Homme

Le Râle des genêts est considéré en danger dans la Liste rouge des espèces menacées en France. L'oiseau est principalement menacé par la disparition de son habitat et la modernisation de l'agriculture. Les fauches précoces entraînent la destruction des pontes et des poussins. D'autres problèmes sont la chasse pendant la période hivernale et la collision contre les lignes électriques.

Répartition géographique



Source : INPN, 2019